



Séminaire de formation MONTAGE, PILOTAGE ET SUIVI DE PROJETS AGRICOLES

ORGANISATEUR

L'Institut des Affaires Publiques est une association sans but lucratif. Ses activités sont orientées vers la formation et le renforcement des compétences. L'IAP met en œuvre des programmes standards de formation pour des fonctionnaires des pays du Sud, également ouverts aux organisations de la société civile et d'un public basé en Belgique. Il a la capacité d'adapter ses programmes ou d'en proposer de nouveaux en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires. L'IAP organise également des voyages d'études « sur mesure ». Son expertise concerne la gestion de projet, la gestion des ressources humaines, la gestion des collectivités locales, l'ingénierie de formation et l'environnement. En plus de 35 années d'expérience, l'IAP a élargi son éventail de formations, organisant des stages groupés internationaux en Belgique et menant des missions de formation et d'appui dans les pays du Sud.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie jouent un rôle déterminant dans les équilibres macro-économiques des pays où ils supportent une charge sociale très importante. La sécurité alimentaire de millions de consommateurs en dépend. Le développement du secteur agricole dépend de structures régionales à travers l'analyse et le suivi des projets s'y rapportant.

L'objectif principal de cette formation vise à renforcer les capacités des cadres des structures régionales en charge de l'Agriculture dans le domaine de l'identification et de la formulation de projets.

A l'issue de la formation, les participants ont acquis les éléments fondamentaux relatifs au montage, au pilotage et au suivi de projets de développement rural dans le secteur de l'Agriculture. Plus spécifiquement, les participants sont capables de :

- Mettre en œuvre les différentes étapes de la formulation d'un projet de développement agricole, depuis l'identification jusqu'à l'élaboration du cadre logique, du budget et du chronogramme
- Comprendre les mécanismes de suivi opérationnel et financier d'un projet de développement agricole

PUBLIC VISE

La formation s'adresse à des fonctionnaires issus d'entités décentralisées ou de tutelle ainsi qu'aux acteurs de la société civile amenés à impulser, gérer ou suivre des projets de développement rural, possédant ou non une expérience dans l'identification, la formulation, le suivi opérationnel et financier de projets.

Les cours étant donnés en français, les participants doivent avoir une connaissance suffisante de cette langue.



METHODOLOGIE

La démarche pédagogique est basée sur une approche participative et dynamique. Elle a recours aux techniques de formation des adultes. La formation est caractérisée par l'alternance de séminaires, d'études de cas et de travaux pratiques. A l'issue de la formation, les participants ont assimilés des méthodes et repartent avec une boîte à outils leur permettant d'être opérationnels sur le terrain.

ANIMATION DES COURS ET INTERVENTIONS EXTERIEURES

L'intervenant principal est un agronome (orientation tropicale et subtropicale) ayant 19 années d'expérience en gestion de projets de développement rural en Afrique.

Des intervenants secondaires interviennent au cours du séminaire en fonction des besoins. Ils sont choisis en fonction de leurs connaissances spécifiques et de leurs expériences.

CONTENU DE LA FORMATION

Le programme comprend un volume horaire total de 48 heures réparties sur 8 jours abordant la théorie et des travaux pratiques.

La formation débute le 15 mai 2017 et est clôturée le 24 mai 2017

1. Ouverture du séminaire (1/2 jour)

- Accueil et présentation des participants
- Recueil des attentes individuelles et des objectifs personnels
- Informations / modalités pratiques
- Présentation du programme

2. Séminaires, travaux pratiques et études de cas (7 jours)

2.1. La Gestion du Cycle de Projets : GCP

- Les 6 phases du cycle de projet
- La gestion axée sur les objectifs et la gestion axée sur les résultats

2.2. La formulation d'un projet de développement agricole

2.2.1. Les différentes étapes liées à la formulation d'un projet de développement :

- L'analyse du contexte
- L'analyse des parties prenantes
- L'analyse des problèmes
- La détermination des axes stratégiques, des objectifs et des résultats
- Le cadre logique
- L'analyse des risques et détermination des hypothèses
- La détermination des indicateurs objectivement vérifiables et sources de vérifications
- La détermination des activités
- L'estimation des coûts
- Le chronogramme indicatif



2.3. Les outils de Management de projet

2.3.1. • Les outils d'organisation et de suivi du projet :

- La planification des activités
- Le suivi budgétaire
- Le suivi des activités
- L'évaluation du projet

2.3.2. Les outils informatiques en appui à la gestion de projets

Démonstrations d'outils informatiques potentiellement utilisables : MS Project, Workbench, OpenProj, GanttProject, ...

3. Clôture du séminaire (1/2 jour)

- Evaluation à chaud de la formation
- Remise des certificats de participation

EVALUATION

Une évaluation à chaud est organisée à la fin de la formation sur base d'un questionnaire individuel. Cet exercice est suivi d'une discussion libre permettant à chacun de s'exprimer. Ces deux phases nous permettent d'apprécier la satisfaction générale.

CERTIFICATION

Un certificat mentionnant les thèmes abordés au cours de la formation sera remis à chaque participant lors de la clôture de la formation.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait via le site Internet de l'Institut des Affaires Publiques (www.iap-belgique.org -> Au Nord -> S'inscrire ou directement sur la page www.iap-belgique.org/?page_id=84). Une attestation d'inscription est ensuite envoyée afin de vous permettre d'organiser votre déplacement vers la Belgique.

Le droit d'inscription, fixé à **1.800 €** par participant, est payable au moment de l'inscription par versement sur le compte IBAN : BE71 0682 5094 3269 (BIC : GKCCBEBB) ouvert au nom de l'Institut des Affaires Publiques. Ce montant comprend les supports de cours, un accès à Internet, la gestion pédagogique et administrative, les frais de déplacements dans le cadre des visites pédagogiques. Ce montant ne comprend pas le billet d'avion aller/retour, les assurances voyages individuelles, le logement, les repas et frais personnels, les frais de déplacements liés à l'accueil et au retour (navette aéroport – lieu de formation).

L'I.A.P. n'octroie pas de bourse de stage et n'entreprind pas de démarche pour favoriser leur obtention.

L'I.A.P. se réserve le droit de reporter une session si un nombre minimum de 10 participants n'est pas atteint.



COORDONNEES

INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES asbl

Avenue Général Michel 1B
6000 Charleroi
BELGIQUE

Tél. : + 32 (0)71 65.48.41
Site Internet : www.iap-belgique.org
E-mail : iap@iap-belgique.org

Compte bancaire n° 068-2509432-69
IBAN : BE71 0682 5094 3269
BIC : GKCCBEBB